



# ACADÉMIE DE LYON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

**Département : AIN**

**Référence : 1000498082**

**Discipline : P8055 - Prévention sécurité (P8055)**

**Fonction : ENS**

### Lieu d'exercice

Code RNE : 0010016M

Nom de l'établissement : Lycée polyvalent Joseph-Marie Carriat

Commune : BOURG-EN-BRESSE

Adresse : 1 rue DE CROUY 01011 BOURG-EN-BRESSE

Courriel : ce.0010016M@ac-lyon.fr

### Description générale du poste

Enseignant qui interviendra à la SEP sur le bac professionnel métiers de la sécurité et CAP Agent de de Sécurité.

Il organise les enseignements dans le cadre de l'alternance pédagogique et des périodes de formations en milieu professionnel. Il coordonne les actions avec l'équipe pédagogique de la classe pour assurer la cohérence.

### Missions

Entretenir et développer les relations avec les partenaires dans le cadre des périodes de formation en milieu professionnel.

Connaitre et identifier les institutions judiciaires, savoir appliquer leurs procédures.

Couvrir l'enseignement des référentiels en particulier :

- sécurité des biens et des personnes.
- la gestion des crises.
- intervenir dans une situation d'infraction.
- rédiger des écrits professionnels et rendre compte oralement.

### Compétences requises

Besoin d'expérience professionnelle spécifique dans le domaine de la sécurité publique particulièrement.

Maîtriser les aspects juridiques des métiers de la sécurité (années professionnelles d'exercice requises en tant que directeur d'enquête : Officier de Police Judiciaire).

Connaissance et expérience dans les fraudes à l'identité, et fraude documentaire (dans le cadre du partenariat avec la police aux frontières).

Expérience dans l'enseignement et en tant que professeur principal (connaissance des parcours d'orientation et de la plateforme parcoursup).

Etre titulaire du SST.

### Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :

Camille DOS PRAZERES (Christophe.Chapuis@ac-lyon.fr)

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur lprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via I-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

**Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.**

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.